

Guérin, Paul (1830-1908). Les petits Bollandistes : vies des saints. 1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

« sor, vous êtes tout mon bonheur, et je ne puis avoir de joie et de contentement que dans l'heureuse possession de votre divinité et de votre humanité ». Après ces paroles de feu, il communia et aussitôt après rendit son esprit à Celui qui était tout l'objet de ses désirs. Ce fut le 9 janvier 1261. Le lendemain, il apparut à un religieux de Cîteaux, qui ne savait point son décès, et lui fit connaître son bonheur. Son corps fut enterré au milieu du chœur de sa cathédrale, avec une épitaphe qui rendait témoignage de ses vertus et de ses miracles. Il en fit encore après sa mort; car il guérit une religieuse d'une goutte fort douloureuse qui la rendait percluse d'un bras, et il ressuscita aussi un enfant qui s'était noyé dans une cuve d'eau.

On ne l'invoque point publiquement ni à Bourges, ni à Orléans, ni à Tours qui a été le lieu de sa naissance; néanmoins, sa mémoire est fort célèbre et en grande bénédiction en tous ces lieux. On l'honorait autrefois à la Sainte-Chapelle de Paris, dont il avait consacré l'église d'en bas en l'honneur de la sainte Vierge, en l'année 1248.

Sa vie a été écrite, avec celles des autres archevêques du Berri, par un moine de Saint-Benoît, du monastère de Saint-Sulpice du faubourg de Bourges. Elle est rapportée par de La Saussaye, dans ses *Annales d'Orléans* et par le Père Labbe, dans le second tome de sa *Nouvelle Bibliothèque*. Nous avons aussi un manuscrit de sa noblesse, rapporté par Guy Coquille dans l'*Histoire du Nivernais*, qui est un acte de Mahaut, comtesse de Nevers. Elle appelle saint Guillaume Berruyer son oncle maternel, d'où il suit que notre Bienheureux était son cousin germain. Par ce même acte, elle lègue à l'église de Bourges douze livres de rente annuelle, pour faire brûler perpétuellement une lampe devant le sépulcre du même saint Guillaume. — Cette vie est du Père Giry.

## SAINT HONORÉ, PATRON DE BUZANÇAIS

XIII<sup>e</sup> siècle.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.  
*Matth. v, 10.*

La place et l'église de Buzançais regorgent de peuple. Les cloches sonnent à triple carillon pour un double mariage.

Pourquoi ces brillantes sonneries et cet empressement inusité? Sans doute, quelques grandes maisons de la province unissent leurs blasons et leurs domaines. Sans doute, la foule épie les riches toilettes des épousées et les largesses des époux.

Mais non; le cortège s'avance, salué par les sons criards de la cornemuse et de la vielle. Voici les mariées: deux pauvres ouvrières, dont les toilettes semblent aussi modestes que les visages. D'ailleurs, ce ne sont pas elles que la multitude attend et regarde.

Voici les mariés: deux robustes fils des champs, tout pavoisés de rubans, et qui distribuent d'un air radieux de rudes poignées de main; mais la curiosité publique cherche un autre aliment.

Tout à coup les vivats redoublent; les regards et les bras se tendent vers un nouveau personnage qui paraît sur le seuil de l'église, et dont l'extérieur cependant ne diffère en rien de celui des autres invités.

Cet homme, jeune encore, au visage doux et presque mélancolique, donne le bras à une respectable vieille, sa mère sans doute, qui, les yeux pleins de larmes, sourit à ces acclamations.

La foule satisfaite se joint alors au cortège et le suit avec un redoublement d'enthousiasme jusqu'à une petite maison de la grande rue où le couple que l'on vient de décrire s'arrête, malgré les instances des époux et des invités <sup>1</sup>.

— Excusez-moi, mes amis, dit l'homme objet de l'attention générale, je pars demain pour ma tournée ordinaire, et je dois me préparer par le repos aux fatigues du voyage. Allez, mon cœur est avec vous. Amusez-vous décemment, comme il convient à de braves gens et à d'honnêtes chrétiens. Surtout, n'oubliez pas que vous sortez de l'église, et que, même dans vos plaisirs, vous êtes sous l'œil de Dieu.

Un dernier cri de sympathie accueille cette petite allocution, et le cortège reprend sa marche.

Pendant que la foule court à ses plaisirs, pénétrons dans la petite maison et disons maintenant quel est celui qu'entourent de si unanimes et de si fervents hommages.

C'est Honoré, le marchand de bœufs, Honoré, l'homme de bien, le serviteur de Dieu, l'ami des pauvres, dont la légende peu connue offre, avec de touchantes particularités, le plus pur modèle de l'amour filial, de la charité et de la probité commerciale.

Né à Buzançais, sur la fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, Honoré avait été élevé par ses parents dans la crainte du Seigneur et l'amour du prochain. Son père, marchand de bestiaux, allait acheter en Poitou des bœufs qu'il revendait en Berri, et avait acquis ainsi une assez belle aisance. L'enfant s'initia de bonne heure à cette vie laborieuse, en suivant son père dans ses courses, et quand celui-ci mourut, il continua le commerce, où il gagna à son tour des sommes considérables, dont une partie était employée à augmenter l'aisance de sa vieille mère, sur laquelle se concentraient toutes ses affections, et l'autre au soulagement des malheureux.

Une des plus grandes jouissances que se donnait le digne jeune homme dans ses abondantes aumônes était de doter des mariages pauvres qu'il assortissait en vertus, et ce doux acte de charité lui était si familier qu'il avait rendu son nom populaire en fait d'unions conjugales.

Il achevait une œuvre semblable quand nous l'avons vu sortant de l'église avec deux nouveaux ménages qui lui devaient leur bonheur et dont il fuyait la reconnaissance pour méditer de nouveaux bienfaits.

Cependant, sa mère se lamentait sur ses absences continuelles, et persuadée qu'ils avaient assez de fortune pour vivre largement et faire le bien, elle le pria de se fixer près d'elle d'une manière définitive.

Or, des pensées plus tristes que d'habitude obsédant son esprit au retour de la cérémonie à laquelle nous avons assisté, la pauvre vieille entraîna son fils dans un petit jardin contigu au logis. Là, assise avec lui sous un laurier, la main dans sa main, les regards tournés vers le ciel, comme la sainte Monique de notre peintre Scheffer, elle lui dit :

— Mon cher enfant, je me fais vieille, et l'âge me rend peut-être plus timide que de raison. Tes absences me causent des trances continuelles. Dès que tu n'es plus là, je ne mange plus, je ne dors plus, je ne vis plus. Pourquoi tant travailler ? Nous sommes assez riches pour nos besoins et nos goûts. Il est bien temps de te reposer et de me rendre la tranquillité. Je t'en supplie, renonce à ce voyage.

1. On montre encore, dit l'abbé Oudoul dans sa *Notice sur saint Honoré*, l'emplacement de cette demeure, et longtemps on remarqua la statue du Saint sur la porte de l'ancienne maison. La maison actuelle est possédée par M. P..., notaire, et la statue se trouve chez un voisin, le sieur B... (*Pieuses légendes du Berry*, par J. Veillat, Châteauroux, 1864.)

— Bonne mère, répondit doucement Honoré, il m'en coûte de vous peiner et de ne pas vous obéir à l'instant. Mais, vous le savez, j'ai des engagements à remplir, des comptes à régler, des rendez-vous que je ne puis manquer. Nous sommes assez riches, dites-vous, pour nos besoins et nos goûts ? Pour nos besoins, c'est vrai ; mais vous oubliez nos pauvres. Les pauvres sont un goût dispendieux, et l'on n'a jamais assez d'argent pour eux. Laissez-moi donc faire encore ce voyage qui, je le jure, sera le dernier... D'ailleurs qu'avez-vous à craindre ?

— Je crains tout, les fatigues et les dangers de la route ; car la route est si longue de Buzançais à Thénézay. Il ne faut qu'un instant pour tomber malade ou faire une mauvaise rencontre.

— Grâce à Dieu, je suis jeune et robuste, et, loin de nuire à ma santé, l'exercice me réussit. Quant aux dangers et aux mauvaises rencontres, je ne les redoute pas davantage. Je ne me connais pas d'ennemis ; d'ailleurs, en cas de besoin, j'ai bon bras et bon cœur, et puis je ne serai pas seul, les Gabidier m'accompagnent.

— Crois-tu qu'ils te seraient d'un grand secours dans une circonstance pressante ? Je n'aime guère leurs airs et leurs manières.

— Ils sont un peu rudes, en effet ; mais ça n'est pas un mal pour leur état...

Enfin, je ne sais pourquoi je suis si triste aujourd'hui ; je vois tout en noir et ne puis me faire à la pensée de rester encore près d'un mois sans nouvelles...

— Chère mère, reprit Honoré en montrant l'arbre sous lequel ils étaient placés, si vous voulez avoir à chaque instant de mes nouvelles, regardez ce beau laurier, planté par mon père le jour de ma naissance. Je me suis toujours figuré que son existence dépendait de la mienne. Vous m'avez vous-même raconté cent fois que, durant une grosse maladie de mon enfance, il se mit à jaunir et à languir, et qu'il reprit sa vigueur dès que je revins à la santé. Ainsi donc, tant qu'il restera vert et bien portant, n'avez aucune inquiétude sur mon compte ; mais, s'il jaunissait de nouveau, s'il dépérisait, s'il venait à mourir... oh alors !...

— Tais-toi, tais-toi !...

— Oui, oui, je déraisonne à mon tour ; allons, bonne mère, embrassez-moi et chassons les sombres idées. . . . .

Le lendemain, la digne femme se leva avant le jour, vérifia les hardes et les provisions de route, et se rendit en toute hâte à l'église pour allumer un cierge et faire sa prière devant l'autel de la Vierge.

En revenant, elle trouva son fils prêt à partir pour le Poitou, avec ses deux valets de *touche*, les frères Gabidier. A cette vue, elle éprouva un affreux serrement de cœur qui se traduisit bientôt par des sanglots.

— Bonne mère, dit Honoré, vous n'êtes pas raisonnable ; je me fâcherai...

— C'est vrai, reprit la vieille ; mais, que veux-tu ? je ne peux m'y faire ; chaque fois que tu t'en vas, il me semble que je ne te reverrai plus.

— Et pourtant je reviens chaque fois, bien portant et le gousset plein. Ce sera de même encore ; et d'ailleurs, vous le savez, c'est le dernier voyage.

— Ainsi soit-il ! soupira la malheureuse.

Alors elle s'approcha des garçons toucheurs, glissa une pièce d'argent dans la main de chacun, et dit au plus âgé, dont la physionomie et les formes n'étaient guère moins sauvages que celles des robustes animaux confiés à sa garde :

— Ah çà ! Gabidier mon ami, tâchez qu'il ne lui arrive aucun mal. Je vous le recommande...

— On y veillera, on y veillera, répondit brusquement le rustre avec un sourire grimaçant qui, loin de la rassurer, acheva de décourager la pauvre femme.

L'heure de la séparation était arrivée. La bonne vieille embrassa son fils une dernière fois, et, quand il eut disparu au détour de la rue, elle rentra dans sa maison devenue triste, et là donna un libre cours à ses larmes.

Cependant la mère d'Honoré reprit courage en se rappelant la conversation de la veille. Elle se leva plus calme, descendit au jardin, s'installa devant le laurier mystérieux, auquel était liée la destinée de son fils, et resta jusqu'au soir les yeux fixés sur lui, heureuse de le voir si frais et si vigoureux.

Les jours suivants se passèrent dans une semblable contemplation, dont elle ne sortait que pour arroser l'arbuste, en écarter les insectes, arracher l'herbe de son pied. Parfois elle lui parlait d'une voix caressante, lui demandait des nouvelles du voyageur. Il était devenu son confident et son ami. La nuit, elle le voyait en songe; au réveil, sa première pensée et sa première visite étaient pour lui.

Aussi quelles ne furent pas sa surprise et sa terreur quand, un matin, elle retrouva jaune et fané son cher laurier, dont peu d'heures avant elle admirait la belle verdure. Elle ne peut en croire ses yeux. Elle touche une à une ces feuilles hier si luisantes, aujourd'hui raides et crispées, comme si elles avaient été brûlées par toutes les gelées de l'hiver. Elle veut courber une branche, qui éclate avec bruit et montre une moelle desséchée<sup>1</sup>.

Enfin, ne pouvant plus douter de son malheur, elle s'élançe dans la rue, folle de douleur, en s'écriant :

— Au secours ! gens de Buzançais, au secours ! Je n'ai plus d'enfant, et vous avez perdu votre ami.

A cet appel, les voisins accourent et pressent de questions la pauvre mère, qui leur raconte l'entretien dans lequel Honoré l'a avertie que sa vie était attachée à celle du laurier. Puis elle les conduit au jardin, où elle leur montre l'arbre mort jusque dans ses racines. Un instant les voisins essaient de lui persuader que ses alarmes sont chimériques, qu'elle est victime des apparences et de tristes pressentiments; mais bientôt, convaincus eux-mêmes que cet arbre subitement flétri est un avertissement du ciel, ils se portent au clocher et sonnent le tocsin comme si le feu était dans la ville ou l'ennemi aux portes.

La cité s'émeut, les habitants armés se réunissent sur la place de l'église, et, en apprenant la sinistre nouvelle, décident qu'ils partiront aussitôt pour secourir Honoré, s'il en est temps encore, ou pour rapporter son corps s'il a succombé.

En effet, sans plus tarder, tous ceux qui peuvent se procurer des montures se mettent en marche vers le Poitou, en ayant soin de prendre des informa-

1. Ces détails sont empruntés à une notice historique sur saint Honoré, par l'abbé Oudoul, curé de Buzançais, et à une légende poitevine, dont M. de Fontenelle de Vandoré a donné l'analyse dans un ouvrage sur les Vigueries et les origines de la féodalité en Poitou. Plus ou moins développées et à part de légères variantes, ces deux versions sont identiques au fond. D'après le livre de l'abbé Oudoul, l'arbre merveilleux est un figuier, tandis que la légende poitevine en fait un laurier. J'ai préféré cette dernière version; car, saint Honoré étant mort le 9 janvier, le prodige eût été peut-être plus explicable, plus conforme aux lois naturelles, mais par contre moins frappant avec le figuier, qui perd ses feuilles et gèle si facilement en hiver. Cet épisode n'est pas mentionné dans le très-court sommaire consacré à l'éloge historique de saint Honoré par la *Nouv. bibl.*, t. II, p. 392. — Le Breviaire de Poitiers, se fondant sur la tradition, nomme le laurier.

tions dans les endroits où le marchand de bestiaux avait coutume de s'arrêter. Celui-ci n'étant pas un hôte ordinaire, sa trace était facile à retrouver. Chacun se rappelait parfaitement l'avoir vu passer tel jour, à telle heure, avec ses deux toucheurs, mais personne ne l'avait vu revenir.

Les cavaliers arrivèrent ainsi en vue du village de Buzay, à un quart de lieue environ de la paroisse de Thénezay<sup>1</sup>. En cet endroit, à leur grand étonnement, les chevaux se cabrèrent, et malgré tous les efforts refusèrent d'aller plus loin.

Alors quelques hommes mirent pied à terre, et gagnèrent une cabane située dans les terres, où se trouvait une vieille femme qu'ils interrogèrent. La paysanne, récemment fixée dans cette maison, qui n'était pas une des étapes d'Honoré, s'excusa de ne connaître le digne marchand que de nom et de n'avoir à donner que des renseignements peu précis. Elle raconta pourtant que trois jours auparavant, un conducteur de bœufs avait quitté sa bande et ses compagnons, pour venir lui demander à boire, au moment où elle achevait de pétrir son pain. Ne pouvant le satisfaire, car elle avait épuisé son eau pour la confection de sa pâte, elle lui avait indiqué une source cachée dans un taillis voisin, de l'autre côté de la route, et vers laquelle il s'était dirigé. Elle n'avait plus revu cet homme ; mais, peu d'instant après son départ, elle avait été grandement surprise et effrayée en remarquant que sa pâte devenait toute rouge, comme si du sang y était mêlé. Alors, jetant un coup d'œil en dehors, pour voir s'il ne passait personne à qui elle pût faire part de son aventure, elle avait aperçu la bande de bœufs qui rebroussait chemin du côté de Poitiers, sous la conduite de deux individus seulement, dans lesquels elle ne reconnaissait pas celui qui lui avait demandé à boire.

Agités des plus sinistres pressentiments à ces indications, et persuadés qu'elles se rapportent directement à l'objet de leurs recherches, les voyageurs rejoignent leurs compagnons et les trouvent en conférence avec une autre troupe de cavaliers marchant en sens inverse.

C'étaient les gens et les officiers de justice de Thénezay également en quête d'Honoré, dont la disparition subite et inexplicée causait dans le pays les plus vives alarmes ; car le vertueux marchand de bestiaux était non moins connu, non moins aimé, non moins vénéré en Poitou qu'en Berri. Ils apprennent à ceux de Buzançais que la veille, les valets de touche d'Honoré, les frères Gabidier, avaient été vus dans une foire, nantis d'une grosse somme d'argent, qu'ils étaient en train de dépenser follement et dont ils n'avaient pas justifié l'origine ; qu'interrogés sur l'absence de leur maître, ils avaient fourni des explications embarrassées, qui avaient augmenté les soupçons et déterminé leur arrestation. Ce récit, rapproché de celui de la vieille, laissait peu d'espoir sur le sort d'Honoré, qui sans doute avait été victime dans ces parages d'un lâche guet-apens. On prend donc la résolution de faire sur place de minutieuses recherches et de se livrer à l'instinct des chevaux qui, se sentant libres, quittent la grande route, entrent résolûment dans le taillis, et s'arrêtent bientôt au bord d'une petite fontaine. Alors chacun descend de cheval, consulte le terrain et fouille le bois. On ne tarde pas à remarquer sur le gazon une longue traînée de sang, partant de la source et se perdant sous les arbres. L'angoisse redouble, le dénouement approche. Enfin des cris se font entendre, un des voyageurs a découvert parmi les broussailles un cadavre décapité. La tête se trouve un peu plus

1. Thénezay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Parthenay (Deux-Sèvres).



loin, et, dans cette triste dépouille couverte d'une boue sanglante, les deux troupes reconnaissent les traits d'Honoré.

Après avoir lavé ces souillures et donné un libre cours aux premiers élans de la douleur, on place le corps sur une litière improvisée, et, d'un commun accord, on se dirige vers Thénézay, où l'on doit se procurer un cercueil décent, rendre les derniers honneurs au martyr et confronter les assassins avec leur victime.

L'entrée du cortège dans la ville fut saluée par une de ces rares explosions de douleur populaire, qui sont le plus bel éloge de l'homme de bien et changent une marche funèbre en marche triomphale.

Le clergé, averti à temps, reçut aux portes de l'église les restes d'Honoré et les déposa dans une chapelle ardente, où toute la population vint les voir, les toucher et les invoquer comme ceux d'un saint.

Les leçons des anciens offices de Buzançais et de Thénézay rapportent que beaucoup de malades atteints de fièvres et de langueurs furent guéris en cette occasion par l'attouchement du corps, et que le premier effet se manifesta sur trois porteurs qui s'étaient relevés depuis la fontaine jusqu'à l'église.

Extraits de la prison et subitement amenés devant le cadavre, les frères Gabidier perdirent contenance et firent des aveux complets. Ils racontèrent alors comment, ayant introduit dans leur *touché* la vache d'un paysan, avec l'intention de se l'approprier, ils avaient été sévèrement réprimandés par leur maître et forcés de restituer l'animal, ce dont ils avaient conçu un profond ressentiment; comment, certains d'être renvoyés à la fin du voyage, ils avaient médité de couvrir leur faute par un crime; comment enfin ils avaient exécuté leur abominable dessein en suivant Honoré à la fontaine et en le frappant par derrière de leurs coutelas, au moment où il se penchait pour boire.

Cependant, les cérémonies terminées, un grand conflit s'éleva entre les gens de Buzançais et ceux de Thénézay. Les premiers voulaient emporter en Berri le corps de leur compatriote, que les seconds avaient la prétention de garder comme leur appartenant par sa mort et le sang versé sur leur territoire. Alors eut lieu une scène assez semblable à celle qui se passa à Candes entre les Tourangeaux et les Poitevins après la mort du grand saint Martin. Le tumulte était à son comble, et l'on allait en venir aux mains, quand une transaction fut proposée et acceptée des deux parts. Il fut convenu que le corps d'Honoré serait dévolu aux gens du Berri et son chef à ceux du Poitou. Toutefois, il fallut ajourner ce partage, les officiers de justice déclarant ne pouvoir se dessaisir du cadavre, qui devait être la principale pièce de conviction dans le futur procès des frères Gabidier.

La députation berrichonne ne rapporta donc à Buzançais que des détails malheureusement trop précis sur la fin tragique d'Honoré et l'assurance de posséder un jour ses reliques.

Quant à la mère d'Honoré, je n'essaierai pas de peindre l'état de son cœur que pourront seules comprendre celles qui ont gravi le calvaire de la vie pour voir mourir un enfant, leur unique espoir, leur unique amour.

Du reste sa souffrance ne fut pas longue, car le ciel lui envoya bientôt la suprême consolation des grands affligés. Un matin, ses voisins, qui l'entouraient des soins les plus tendres, la trouvèrent endormie dans les bras de la mort, et devinèrent au doux sourire errant sur ses lèvres glacées qu'elle venait de rejoindre son fils.

Pour terminer, hâtons-nous d'ajouter que, malgré leurs aveux et leurs

protestations de repentir, les assassins subirent les dernières rigueurs de la loi, sans que le châtement suffît à expier leur crime. La réprobation qui les accompagna au supplice s'est attachée à leur mémoire, et, vers la fin du siècle passé, on désignait encore leurs derniers descendants par ces paroles insultantes : *race de Gabidier*.

Devançant la sentence du temps et de l'Eglise, les habitants du Berri, comme ceux du Poitou, rendirent à Honoré un culte spontané, et l'invoquèrent immédiatement comme un saint. Un siècle plus tard, les prodiges nouveaux qui s'opéraient journellement sur sa tombe, et l'empressement des fidèles, déterminèrent le seigneur de Thénézay et l'évêque de Poitiers à demander sa canonisation. Une enquête solennelle eut lieu, les pièces furent transmises à la cour de Rome, qui, en 1444, sous le pontificat d'Eugène IV, inscrivit sur la liste des bienheureux l'humble marchand de bestiaux, et régularisa les hommages volontaires dont il était l'objet.

Dès ce moment, l'église de Thénézay, placée dans l'origine sous l'invocation de saint Matthias, se mit sous celle de saint Honoré, dont elle célébra la fête le 9 janvier, jour anniversaire de sa mort. L'office est du commun des confesseurs, et, si quelques pièces ont donné à notre Saint le titre de Martyr, c'est en ce sens qu'il périt pour la justice. Ainsi s'explique la palme qu'on met à la main de ses statues, l'Eglise n'attribuant d'ordinaire le nom glorieux de Martyr qu'à ceux qui meurent pour la foi.

Le Seigneur du lieu construisit, près de la fontaine témoin du crime, une chapelle qui devint le but de pieux pèlerinages et de nombreuses processions. Cette chapelle, située à un quart de lieue de Thénézay, fut détruite pendant la révolution, et la fontaine où les malades recouvraient la santé s'est tarie d'elle-même, comme pour protester contre cette profanation.

Malgré de solennelles promesses, la convention de Thénézay touchant le partage des reliques de saint Honoré ne reçut son exécution qu'au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Ayant enfin obtenu gain de cause après de longs débats, les seigneurs de Buzançais firent disposer l'autel de l'église pour y placer le corps du Saint restitué par la paroisse de Thénézay, qui garda le chef, conformément à l'ancien traité. Cette translation s'opéra avec la plus grande pompe ; l'église, primitivement dédiée à saint Etienne, prit le nom de Saint-Honoré, et la ville fut mise sous son patronage ; mais l'église et la ville ne jouirent l'une et l'autre que bien peu de temps de leur trésor.

En 1562, les bandes calvinistes du comte de Montgommery, qui avaient brûlé à Bourges les corps de saint Guillaume et de la bonne duchesse Jeanne de Valois, se ruèrent sur le Bas-Berry pour se rendre en Touraine, et passèrent par Buzançais, où elles livrèrent aux flammes les restes de saint Honoré. Un doigt et un petit os, tombés pendant qu'on portait le corps au bûcher, échappèrent seuls à ce désastre. On plaça dans un reliquaire ces précieux débris recueillis par une main pieuse, et une procession expiatoire fut ordonnée à perpétuité le lundi de la Pentecôte. Ce même jour, on acquitte un vœu de la ville fait, il y a plusieurs siècles, à l'occasion d'une grosse épidémie qui ravageait le pays, et qui cessa miraculeusement par l'intercession de saint Honoré, comme le racontent les vieilles chroniques.

L'église de Thénézay possède encore la tête et une partie du vêtement du saint Martyr. Ces reliques, déjà reconnues authentiques au xvii<sup>e</sup> siècle, l'ont été plus récemment encore, par l'évêque de Poitiers, J.-B. de Bouillé, qui les déposa ensuite dans une nouvelle châsse. Des reliques du Saint sont conservées aux Carmélites d'Abbeville, aux Clarisses d'Amiens, et au couvent de Davenescourt.



En 1833, Buzançais a obtenu une partie de la relique insigne que le diocèse de Poitiers a eu le bonheur de conserver.

La génisse dérobée pour son compte par d'infidèles serviteurs est l'attribut iconographique de saint Honoré.

On invoque surtout saint Honoré quand il s'agit de contracter mariage.

Nous avons emprunté cette délicieuse biographie du saint patron de notre pays natal aux *Pieuses légendes du Berry*, par J. Veillat, en lui faisant subir de légères retouches. Nous faisons des vœux pour que chaque diocèse écrive un légendaire comme celui de M. Veillat : son livre est charmant, et en bien des points pourra servir de modèle aux hagiographes de l'avenir.

### SAINTE PASCHASIE, VIERGE ET MARTYRE <sup>1</sup> (vers 180).

En arrivant à Dijon, saint Bénigne fut reçu par une vierge nommée Paschasie, la parente ou l'amie de sainte Léonilla de Langres <sup>2</sup>. C'était une âme généreuse, qui embrassa la vérité avec ardeur et lui fit l'hommage de sa vie. Instruite et baptisée par le saint apôtre, elle devint, malgré son grand âge, sa coopératrice très-active dans la propagation de l'Évangile.

Elle habitait une maison ou *villa* en dehors de l'enceinte fortifiée, à l'endroit où s'élève l'église de Saint-Jean ; c'est là que saint Bénigne établit le centre de sa mission, et que Notre-Seigneur a été offert pour la première fois, sans doute, à Dijon, sous les voiles eucharistiques.

Le zèle de Paschasie à parler de Jésus-Christ, ses nombreuses démarches auprès de ses compatriotes et son dévouement à l'étranger qui prêchait un Dieu nouveau, éveillèrent la vigilance des païens, et à peine saint Bénigne avait-il couronné son apostolat par le martyre, qu'elle était dénoncée comme rebelle aux lois et jetée en prison. Accusée devant les juges de mépriser les dieux et les édits de l'empire en adorant le Crucifié, elle s'en fit gloire ; menacée du dernier supplice si elle s'opiniâtrait, elle se rit des idoles et confessa hautement le mystère adorable d'un seul Dieu en trois personnes, et le nom très-saint de Jésus-Christ, notre unique Sauveur.

Les magistrats, humiliés et irrités tout ensemble, la condamnèrent à périr par le feu et la livrèrent aux bourreaux.

Des mains amies recueillirent en secret les ossements que les flammes épargnèrent, et les ensevelirent avec honneur ; d'autres bâtirent plus tard une chapelle sur son tombeau : il est probable que ce fut dans le lieu où se voit l'église désolée de Saint-Philibert.

Un jour, raconte Grégoire de Tours, que les ouvriers travaillaient à la basilique de Saint-Bénigne, ils virent sortir de l'église de Sainte-Paschasie une femme d'un air vénérable et auguste, vêtue de noir et la tête éclatante de blancheur. Allons, courage, mes amis, dit-elle aux travailleurs, achevez votre œuvre, dressez vos machines, et que la construction s'élève ; du reste, avec un tel architecte, la besogne ne peut qu'aller vite. Car, si vos yeux pouvaient s'ouvrir, vous verriez saint Bénigne lui-même diriger vos travaux. A ces mots, elle rentra dans la basilique, d'où elle était sortie, et nul ne la revit depuis.

Au ix<sup>e</sup> siècle, un ancien vitrail retraçait « avec assez d'élégance, la scène de son martyre ».

Quand cette basilique fut ruinée, on transféra les reliques de sainte Paschasie dans la crypte de Saint-Bénigne, et on les plaça à la droite du glorieux apôtre, la fille auprès de son père. Au xi<sup>e</sup> siècle, saint Guillaume dédia l'un des autels de l'église souterraine à la sainte martyre et à toutes les vierges. Quelque temps auparavant, la « moitié du très-saint corps de cette bienheureuse avait été apportée dans l'église abbatiale de Flavigny par les soins de Fulchérius, abbé de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Pierre de Flavigny <sup>3</sup>. Son chef, enchâssé dans un magnifique reliquaire, enrichit jusqu'à ces derniers temps le trésor de Saint-Bénigne.

Saint Grégoire de Tours : *De la gloire des martyrs, et Saints de Dijon*, par M. Duplus.

1. Voir la *Chronique de saint Bénigne* et les notes du Père Chifflet dans les *Acta Sanct.*, 9 janvier.— Sa fête est célébrée à Saint-Bénigne et dans plusieurs églises de Bourgogne, disent Ruinart et le Père Chifflet...

2. Voir sur sainte Léonilla les actes des trois jumeaux, au 17 janvier.

3. Hugues de Flavigny. (*Series abbat. Flav.*)